



FORMATION

**METTRE EN PLACE
ET SUIVRE
LA COMPTABILITÉ
DE SA STRUCTURE**

10, 11 et 12 mars 2025

21 heures • 3 jours • 840 €

PRÉSENTATION

Maîtriser la comptabilité est un enjeu central dans la gestion quotidienne d'une structure culturelle et dans la projection de ses perspectives de développement. Véritable outil interne pour piloter la gestion économique et financière des projets, le traitement comptable permet d'envisager ses actions à partir de données claires et fiables. Dans un contexte où les partenaires redoublent de vigilance sur l'utilisation des financements publics, l'outil comptable permet également d'assurer les bases d'une communication financière saine et transparente. Cette formation met l'accent sur l'apprentissage du savoir-faire et de la rigueur nécessaires à la tenue de la comptabilité appliquée au spectacle vivant.

OBJECTIFS

- Savoir organiser un système comptable simple
- Comprendre les mécanismes et maîtriser les techniques d'enregistrement
- Produire et analyser les documents de synthèse (bilan, compte de résultat)

PROGRAMME

Les principes et méthodes de la comptabilité générale

- Condition de fonds et de forme
- L'organisation comptable
- Principes, méthodes et enregistrement comptables (Achats, Ventes, Salaires, Banques, etc.)

Les outils comptables

- Le plan comptable spécifique aux activités culturelles
- Le rapprochement bancaire et le lettrage
- La lecture du grand livre et de la balance
- Les écritures d'inventaires

Les règles d'amortissement et de subventions d'investissement

Les thèmes de ce programme seront traités sur logiciel spécialisé à partir d'exposés théoriques et de travaux pratiques

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENANT

GILLES ALBALAT

Directeur de L'Ardec

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

PUBLICS VISÉS

Chargé-e de production, administrateur·trice, toute personne intéressée et en charge de tout ou partie de la gestion financière d'une structure et/ou de la comptabilité.

Les personnes ayant une pratique expérimentée de la comptabilité ne sont pas le public ciblé par cette formation.

TARIF

840 €

**COMMENT FINANCER
VOTRE FORMATION ?**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, participative et active comprenant apports théoriques, méthodologiques mises en situation et cas pratiques.
- Formation en présentiel (pouvant être organisée en distanciel selon le contexte sanitaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu'il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Ce questionnaire sera complété d'une auto-évaluation des acquis et/ou d'exercice pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Parc numérique** : 9 ordinateurs portables disponibles à la demande, 1 logiciel Ciel Compta Formation, 1 logiciel de paie SPAIEctacle, 1 logiciel de synthèse vocale ADELE TEAM
- **Bibliothèque** : ouvrages professionnels des métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, revues spécialisées et professionnelles
- **Accès aux ressources et documents** sur la Dropbox

INSCRIPTION

**TÉLÉCHARGER
LA FICHE D'INSCRIPTION**

CONTACT

SAÂDIA MOHAMED

Responsable de formation

Il est possible de mettre en place des parcours personnalisés en fonction des besoins et des compétences déjà acquises. Pour toute information d'ordre pédagogique ou administratif, merci de contacter :

formation@lardec.fr
04 67 92 90 90

Si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques au regard de la santé, contactez nos référentes handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible :

CHARLOTTE MICHEL

Assistante de formation
Référénte handicap
Référénte égalité hommes-femmes

c.michel@lardec.fr
04 67 92 90 93

POSITIONNEMENT

**PROCÉDURE DE
POSITIONNEMENT**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES SALARIÉES

- 1 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec **au moins 6 semaines avant le début de la formation**
- 2 Vous recevrez le devis et le contenu de la formation dans la semaine suivant votre demande
- 3 Joignez ces documents à la demande de prise en charge auprès de l'OPCO* ou de votre employeur-se
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

*La demande auprès de l'AFDAS pour les personnes intermittentes doit être faite **au plus tard 1 mois avant le début de la formation**.

POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI

- 1 Se rapprocher de votre conseiller-ère Pôle emploi pour vérifier la faisabilité de votre projet de formation**
- 2 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec
- 3 Établissement du devis par L'Ardec auprès de Pôle emploi dans les 2 semaines suivant la réception de la fiche d'inscription
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

Il est conseillé de faire votre demande auprès de Pôle emploi **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos formations ont lieu au Tri Postal, notre espace de travail collaboratif labellisé tiers-lieu Occitanie situé dans le quartier Hôpitaux-Facultés à Montpellier. Le Tri postal est mis à disposition des stagiaires hormis les espaces de bureaux clos (ateliers). Le coworking et la Bulle sont disponibles dans la limite des places disponibles et sur la période de formation.

ADRESSE

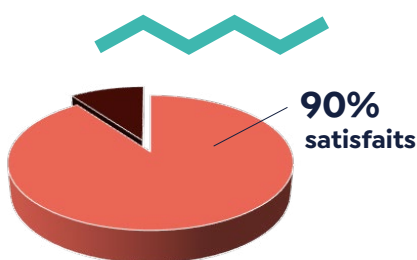
Le Tri Postal
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier

ACCÈS

- **Tramway** : ligne 1, arrêt Hôpital Lapeyronie
- **Bus** : la Navette, arrêt Eugène Bataillon
- **En voiture** : parking privé
- **À vélo** : 10 min du centre
- **Stations VéloMagg** : Vélostation 37 Fac des Sciences ou Vélostation 36 Occitanie

[TÉLÉCHARGER TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES](#)

CHIFFRE CLÉ 2023



RESTAURATION

Le Tri Postal dispose d'un espace cantine où vous pouvez déjeuner. Des réfrigérateurs, des micro-ondes et de la vaisselle sont à votre disposition. Il existe également plusieurs services de restauration à proximité, en vente sur place ou à emporter. N'hésitez pas à nous demander conseil et à consulter le plan en dernière page.

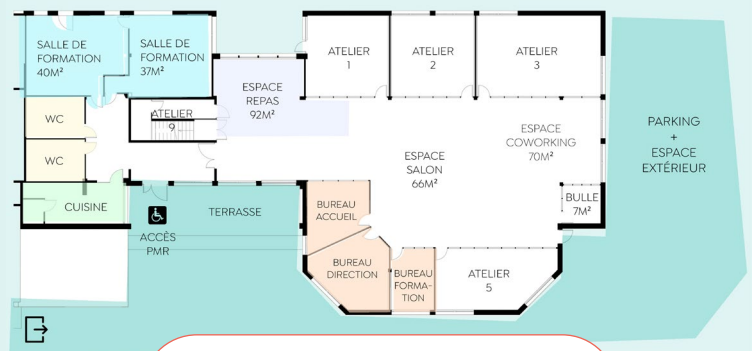
ANNULATION

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent intervenir en cours d'année. L'Ardec se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant (ou autres problèmes majeurs). Dans ce cas, les sommes versées par les stagiaires seront intégralement remboursées.

[TÉLÉCHARGER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES \(CGV\)](#)

ACCESSIBILITÉ

Le Tri Postal est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous réalisons une veille constante ainsi qu'un aménagement progressif de nos dispositifs, démarches, outils et supports des parcours de formation pour l'ensemble des types de handicap.



[TÉLÉCHARGER LA FICHE ACCESSIBILITÉ](#)

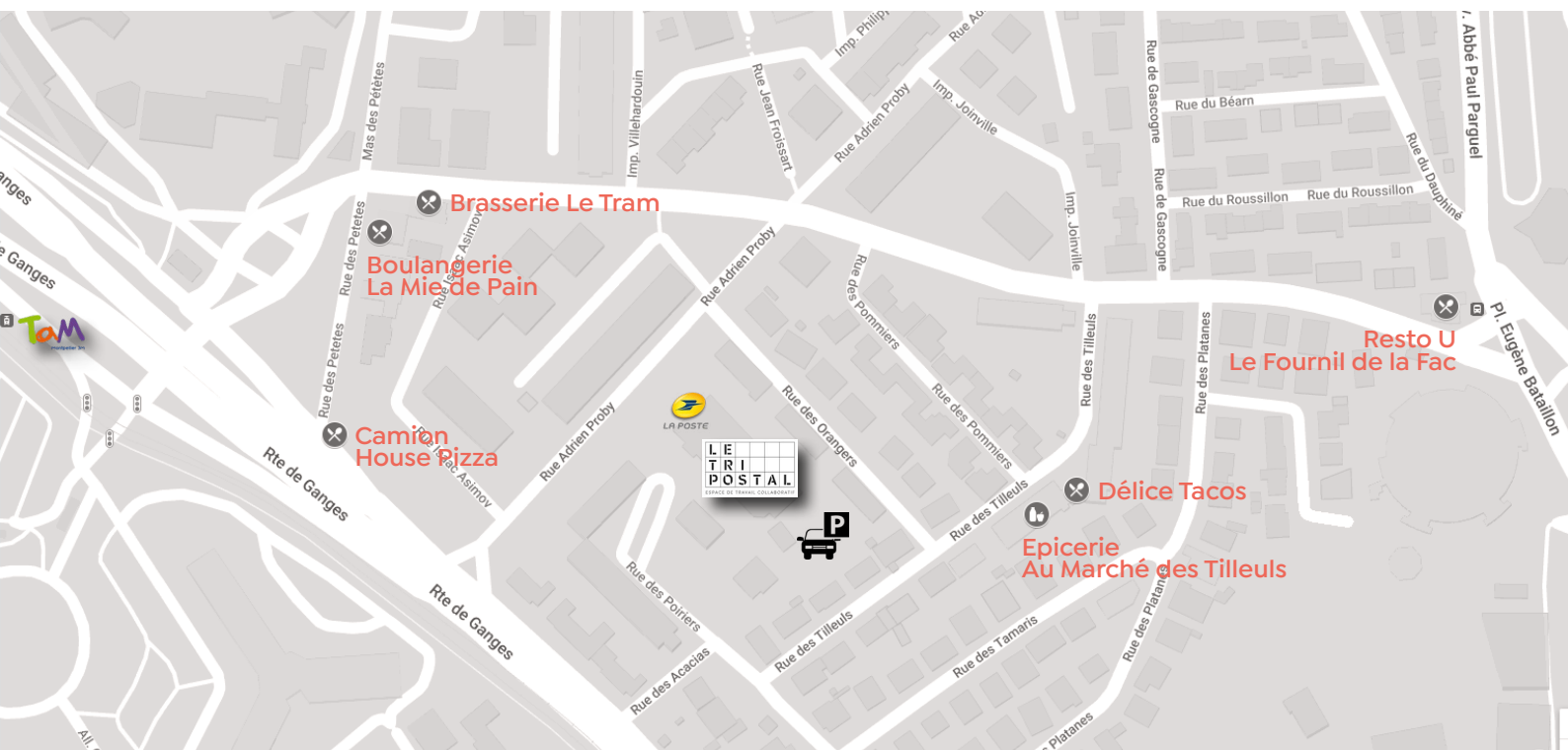


www.lardec.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@lardec.fr



ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

www.tripostal-mtp.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@tripostal-mtp.fr



SIRET : 40918368800038 - APE : 8559A
Organisme de formation : 91340340634
Charte graphique : Christophe Malsert - Focus Magazine

